

Service «Systèmes ferroviaires» (RSY):

Le service «Systèmes ferroviaires» est le centre de compétences de l'Agence pour toutes les questions touchant aux systèmes ferroviaires.

Divisé en trois unités, le service «Systèmes ferroviaires» regroupe plusieurs champs d'activité:

- la sécurité et l'exploitation ferroviaires;
- l'interopérabilité des véhicules et des infrastructures ferroviaires;
- l'ERTMS (système européen de gestion du trafic ferroviaire).

Pour ce faire, le service «Systèmes ferroviaires» vise à faire évoluer l'architecture du système cible de l'espace ferroviaire unique européen du point de vue des procédures de spécifications, de vérification et de certification, ainsi que de la définition des besoins dans le domaine de la recherche pour le futur système ferroviaire cible.

Le service «Systèmes ferroviaires» est également responsable de l'élaboration de propositions et du soutien du secteur afin d'optimiser l'évolution du système ferroviaire cible de l'espace ferroviaire unique européen, et ce en exploitant les options les plus viables en vue d'améliorer l'interopérabilité d'un point de vue technique et opérationnel. Il est en outre chargé de garantir et, dans la mesure du possible, d'accroître la sécurité et la performance globale du système ferroviaire.

Une autre mission du service «Systèmes ferroviaires» consiste à faire office de mémoire d'entreprise aux fins de l'évolution de l'architecture du système cible de l'espace ferroviaire unique européen, et d'autorité responsable du système pour l'ERTMS et pour les applications télématiques au service des passagers et au service du fret.

Dernier point, mais non des moindres, il tend à garantir la cohérence des décisions techniques prises par l'ensemble des différentes unités et équipes de l'Agence.